

ANNEXE 1 : programme d'actions agricoles

Enjeux	Objectif	Libellé de l'action	Dispositifs d'accompagnement	Indicateur de suivi	Valeur initiale	Valeur cible
A - Nitrate	A-1 Limiter le lessivage de l'azote vers la nappe d'eau brute	Supprimer les monocultures de maïs	Rendez-vous individuels pour analyser la rotation et éventuellement intégrer les données dans un dispositif d'accompagnement au changement de système (Conseil Individuel dans un Cadre Collectif, CICC) Aide financière pour les investissements matériels (Agence de l'Eau Seine Normandie AESN et Métropole Rouen Normandie MRN)	Surface en monoculture de maïs	25 ha RPG 2018-Terrain 2019	Diviser par 3 la surface de monoculture de maïs par exploitation sur la Zone de protection de l'aire d'alimentation de Captage (ZPAAC)
		Optimiser la couverture du sol notamment éviter les sols nus pendant l'hiver		Surface en sol nu en hiver	25 ha RPG 2018-Terrain 2019	100% de sols couverts en hiver
		Réaliser des analyses des engrais de ferme et réfléchir sur son plan de fumure en intégrant correctement tous les apports	Rendez-vous individuels pour analyser ses pratiques de fertilisation en intégrant les données d'analyses et éventuellement intégrer les données dans un dispositif d'accompagnement au changement de système (Conseil Individuel dans un Cadre Collectif, CICC) Aide financière pour les investissements matériels (AESN et MNR) Prendre en charge le coût analytique (via L'AESN)	Nombre d'analyses	Aucune analyse sauf pour les boues.	Faire des analyses chez 100% des exploitants concernés
		Réaliser des reliquats particuliers et réfléchir sur son plan de fertilisation en intégrant les données.		Nombre d'analyses	Reliquats réglementaire	Réaliser des Reliquats en supplément des réglementaires chez 100% des exploitants

Enjeux	Objectif	Libellé de l'action	Dispositifs d'accompagnement	Indicateur de suivi	Valeur initiale	Valeur cible
B - Phyto	B-1 Diminuer les Indices de Fréquence de Traitement (IFT) notamment les IFT Herbicides	Développer les cultures et/ou filières Bas Niveau d'Intrants (BNI) (Luzerne, sorgho, sainfoin, méteil, etc) hors prairies et Surface déclaré non exploitée	<p>Accompagner au changement de système (CICC) Organiser des démonstrations de matériels et événements collectifs (inter-bac) Diffuser des bulletins d'informations Orienter les agriculteurs vers les dispositifs d'aides MRN et AESN Etudier et soutenir les filières BNI et lien avec le Plan Alimentaire Territorial (PAT) de la MRN</p>	Surface en cultures BNI (hors prairies)	Surface BNI (hors prairies) 2019: 8,8ha, soit 16,9% des surfaces en culture (53ha)	25% en surface BNI par rapport aux surfaces cultivés
		Améliorer son Itinéraire Technique culturales (ITK) notamment sur le blé et maïs		Nombre d'agriculteurs participant aux actions	2 agriculteurs présents à la journée inter-bac 2020	100% des exploitants
		Travailler sur la rotation culturale				
		Mettre à disposition les IFT		<p>Calculer les IFT annuels des exploitations Calculer les IFT annuels par culture sur la ZPAAC</p>	IFT H	IFT H Maïs : 1,57 IFT H Blé : 1,04

Enjeux	Objectif	Libellé de l'action	Dispositifs d'accompagnement	Indicateur de suivi	Valeur initiale	Valeur cible
C - Nitrates & phyto	C-1 Expérimenter de nouvelles pratiques pour diminuer les IFT et/ou REH (Reliquat entrée hivers)	Mettre en place et suivre des essais	<p>Etablir les protocoles et analyser les résultats</p> <p>Orienter les agriculteurs vers les dispositifs d'aides MRN et AESN</p>	Nombre d'essais réalisés	Un agriculteur fait déjà quelques essais (luzerne sous méteil ou sorgho multi coupes)	1 essai chez les 4 exploitants les plus concernés
	C-2 Développer l'agriculture biologique	Se former et s'informer	<p>Etude du PNR de dvp du BIO, diag. Exploitations (automne 2020 - mai 2021, financements DRAAF dans le cadre du plan ambitions Bio 2022</p> <p>Financer les études de conversion et le suivi individuel (AESN)</p> <p>Orienter les agriculteurs vers les dispositifs d'aides MRN en lien avec le PAT et AESN (aide surfacique, suivi individuel par un conseiller)</p> <p>Action de sensibilisation</p> <p>Aquérir le foncier pour le mettre à disposition (convention SAFER-Mairie de Jumièges)</p>	Nombre d'agriculteurs participants aux actions	0	1 exploitant
	C-3 Maintenir et développer les surfaces en herbe	Optimiser la gestion de l'herbe	<p>Aide financière pour l'acquisition de matériels de l'AESN et de la MRN</p> <p>Expérimenter les moyens de compensation financière (Paiement pour service Environnemental : PSE)</p> <p>Financer le suivi herbe</p> <p>Financer le diagnostic d'autonomie alimentaire</p> <p>Intégrer un groupe de travail</p> <p>Lien BNI, PAT de la MRN</p> <p>Aquérir le foncier pour mettre à disposition (ORE : Obligations Réelle Environnementale)</p>	<p>Nombre d'agriculteurs participant aux actions</p> <p>% d'herbe par rapport à la Surface Agricole Utile (SAU) de l'AAC</p>	62,8% de surfaces en herbe par rapport à la SAU de la ZPAAC	65% de surfaces en herbe par rapport à la SAU de la ZPAAC

C-4 Développer l'agro-foresterie	Se former et s'informer	Organiser une action de sensibilisation à l'agro-foresterie (filère bois énergie etc)	Nombre de participants	0	50% des exploitants
----------------------------------	-------------------------	---	------------------------	---	---------------------

Objectif qualité à atteindre:

Nitrate :

- Inverser la courbe de tendance pour passer en dessous des 40mg/l

Phyto :

- Pour toutes les molécules pour lesquelles il y eu un dépassement de la norme ou du seuil de risque, l'objectif est de les maintenir en deçà du seuil de risque.
- Pour les autres molécules phyto, on visera à ne pas dégrader la situation actuelle voire à l'améliorer, c'est-à-dire selon les cas :

Rester sous le seuil d'alerte (0,075 µg/L) et viser le seuil de vigilance (0,05 µg/L)

Rester sous le seuil de vigilance (0,05 µg/L)

Que les molécules non détectées à ce jour ne le soient pas à l'avenir au cours du programme

d'actions

